





Information aux agent.es de l'OFB

7 décembre 2020

Mensonge d'établissement ou illusion collective !?

Interpellation des référent.es thématiques de l'Occitanie

Le schéma d'organisation d'un service départemental proposé, souhaité et revendiqué par le délégué régional préfigurateur de l'Occitanie durant toute l'année 2019 a été le suivant : 1 CSD, 1 CSDa, des unités territoriales et un maximum de 3 référent.es sur des thématiques pouvant être : police, avis techniques, biodiversité. Chaque échelon managérial de l'Occitanie a répété les mêmes éléments de langage.

Dans les SD, les personnes concernées se sont positionnées sur des postes de référent.e ou chef.fe d'unité territoriale <u>avec la garantie que tous ces postes seraient côtés de manière identique</u>. C'est donc le bon sens, et une recherche collective d'efficacité qui a guidé les choix de chacun (mettre les personnes au bon endroit).

Pour exemple, près de 70 % des référent.es thématiques de l'Occitanie étaient auparavant chef.fes de brigade ou adjoint.es au chef.fe de service. Alors oui, travailler à l'OFB ce peut être une cause noble, mais y aurait-il vraiment 70 % des gens prêts à être déclassés ??

Emmanuelle Wagon avait demandé en juillet 2019, au futur DG préfigurateur et DG en poste, que les encadrant.es intermédiaires chef.fes d'unités, référent.es soient bien pris.es en compte dans la nouvelle organisation.







Aujourd'hui, il s'avère que les règles annoncées et les garanties données l'ont été sans aucun fondement. La parole a été bafouée.

Les référent.es se sentent floué.es. C'est nier les valeurs de pilotage, d'accompagnement, et de technicité requise pour ces postes. Les référent.es départementaux sont dégoûté.es.

Le directeur régional de l'Occitanie a déclaré, lors d'une réunion avec les référent.es, le 24 novembre 2020 après-midi, avoir défendu le cas des référent.es départementaux au niveau national, mais ne pas avoir été suivi par d'autres régions. Normal, les autres régions n'ont pas porté avec autant de verve ce schéma d'organisation et n'ont donc pas de responsabilité directe dans le ressenti des référent.es départementaux.

Le directeur régional de l'Occitanie a déclaré que les syndicats n'avaient pas défendu la position des référent.es départementaux en groupe 2 Rifseep. Or, le Sne-FSU a défendu cette position à minima. Vous trouverez ci-après un extrait des propos tenus lors du comité technique du 6 novembre 2020.

"Concernant les reférent.es thématiques, nous constatons que les référent.es départementaux ne sont pas dans le groupe 2, contrairement aux référent.es régionaux et interdépartementaux. On demande à ce que tous les référent.es thématiques soient au moins en groupe 2, quitte à rajouter un complément IFSE pour ceux et celles qui seraient amenés à se déplacer (les interdépartementaux et régionaux). "

" Les référent.es thématiques, ce sont des personnes impliquées, avec un encadrement fonctionnel, des fonctions d'animation thématique, c'est impensable de les reléguer dans le groupe 3. Il n'y a pas que les encadrements à valoriser, on est dans un établissement public technique, on a besoin de ne pas démotiver les agent.es! La situation est déjà assez tendue!"

Les référent.es départementaux de l'Occitanie sont en colère, le Sne-FSU les soutient et prendra toutes les mesures nécessaires pour les accompagner dans leur revendication. La parole a été trahie. Ils et elles ont été dupé.es. Leurs valeurs ne sont pas reconnues, leur expertise dévalorisée.

Le directeur général a fait un choix d'arbitrage différent de celui demandé par la ministre et de la note de cadrage du ministère approuvée en CTM en 2018. Le directeur régional a fait un choix organisationnel quasi imposé. L'un des deux n'a pas tenu ses engagements envers ses personnels et devra l'assumer.

Référent-e-s des autres régions, chef-fe-s d'unité qui auraient pu être à leurs places... Mobilisez-vous !

Agent-e-s de l'établissement, et si cet acte à l'initiative des référent.es occitan.es était les prémices d'une vague réclamant de l'honnêteté et de la bienveillance ??





Chacun d'entre nous connaît au moins une personne qui s'est sentie rabaissée, dévalorisée, perdue avec la création de l'OFB.

C'est également le cas des ATE qui ne pourront plus accéder au groupe 1 des ATE s'ils n'exercent pas des fonctions du groupe 2 des TE. La DG supprime tout simplement la fonction de correspondant dans les unités et la reconnaissance des agent.es exerçant une fonction audelà de leur service pour une part significative de leur temps de travail.

Alors, c'est le moment de réagir! Pas juste pour le groupuscule des référent.es départementaux, non, mais pour toute la communauté qui a besoin de bienveillance au travail et qui réclame que les conditions de travail cessent de se détériorer.

Nous contacter

Co-secrétaires de la branche Biodiversité

 Véronique CARACO-GIORDANO
 Pascal WANHEM

 06 69 31 37 36
 06 20 99 91 84

 veronique.caraco@ofb.gouv.fr
 wanhem.sne@gmail.com

Permanence

Local syndical - plot i 3ème étage - La Défense - Tél. : 01 40 81 22 28

104 rue Romain Rolland - 93260 LES LILAS

